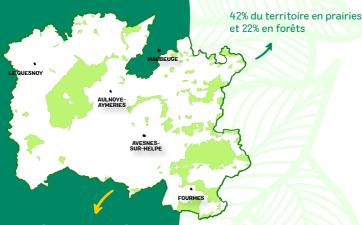


# #Avesnois 2040

Une autre vie s'invente ici







C'est quoi le Parc naturel régional de l'Avesnois ?

> C'est d'abord un **territoire**: le vôtre!

C'est aussi un **projet partagé** qui prône un
développement économique
et social fondé sur la
préservation de la nature et
des patrimoines naturels,
culturels, gastronomiques...

C'est enfin un contrat
- la Charte du Parc - qui
engage, pour 15 années,
les communes, les
communautés de
communes, le Département
du Nord, la Région
Hauts-de-France et l'État.



La Région Hauts-de-France est à l'initiative de la création et du renouvellement du Parc naturel régional de l'Avesnois.

#### **VOUS AVEZ DE LA CHANCE!**

La chance d'habiter un « Parc naturel régional », celui de l'Avesnois. La France en compte près de 60 : Vercors, Médoc, Montagne de Reims..., des territoires d'exception classés par l'Etat, pour la qualité de leurs richesses naturelles et patrimoniales.

La chance de pouvoir participer au renouvellement de ce label en 2025, en se fixant de nouveaux objectifs à l'horizon 2040.

Et ça commence dès aujourd'hui!

#Avesnois 2040

Une autre vie s'invente ici



## **CONCRÈTEMENT, LE PARC EN ACTION:**

131 km de haie plantés ces 10 dernières années, 75% des haies préservées dans le cadre des documents d'urbanisme, 10% de surface agricole bio, 150 points de vente de produits locaux, 1000 km de sentiers de randonnées entretenus.

C'est aussi 1830 oratoires, chapelles, kiosques, etc. inventoriés pour être protégés et valorisés, plus de 5000 enfants sensibilisés au patrimoine fruitier dans le cadre de l'opération Cueillons la nature....

Convaincus?

## C'est à vous!

C'est le moment de se projeter ensemble, en 2040... pour imaginer notre territoire, notre avenir en Avesnois, celui de nos enfants et petits-enfants.

Autant que ce projet de territoire vous ressemble!

L'équipe du Syndicat mixte du Parc, coordinatrice de la démarche, vous propose plusieurs niveaux d'investissement, selon vos centres d'intérêt, vos disponibilités, votre niveau d'engagement...



## 3 moyens

pour s'informer et s'impliquer



Suivez-nous et abonnez-vous au journal du Parc



Ponnez votre avis, partagez vos idées



Posez votre candidature à l'Atelier citoyen

## S'informer et s'impliquer





## Suivez-nous et abonnez-vous au journal du Parc

Sur le site, sur Facebook ou en vous abonnant à la newsletter du Parc, trouvez comment participer à une sortie nature, où trouver des produits locaux, des conseils en plantation et bien d'autres choses encore... Abonnez-vous aussi au journal du Parc. la Gazette du bocage!



## Ponnez votre avis. partagez vos idées

Sur notre site internet, contribuez aux divers sondages proposés sur notre plateforme de consultation citoyenne. Répondez à nos quiz, participez à nos visios! Et réagissez aux travaux de l'Atelier citoven spécialement mis en place pour l'occasion.

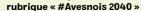


#### Posez votre candidature à l'Atelier citoven

Rejoignez l'atelier citoyen mis en place pour bâtir des propositions qui seront soumises aux élus. Portez-vous candidat, avant le 30 octobre 2022, pour faire partie des 40 habitants

tirés au sort. À travers des sorties, des animations, des jeux, des débats... prenons conscience des fragilités de notre territoire, de l'impact de nos actions quotidiennes, et réfléchissons, ensemble, aux solutions pour construire l'avenir.

Pour en savoir plus, retrouvez notre Charte de la participation, sur notre site internet,





## Contactez-nous!

Par téléphone, au 03 27 14 90 80 Demandez Hélène ou Marc

Par mail contact@parc-naturel-avesnois.fr

Plus d'infos sur notre site parc-naturel-avesnois.fr Rubrique « #Avesnois 2040 »

